



## COMMUNE D'AUSSONNE

### EXTRAIT N° 77/2018 DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de conseillers :

En exercice : 29    Présents : 22    Votants : 27    Procurations : 05

Certifié exécutoire

Reçu en Préfecture le :

Affiché le :

L'An deux mille dix-huit, le dix-huit décembre à vingt heures trente, le Conseil Municipal de la Commune d'AUSSONNE dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie conformément à l'article 2121.17 du Code Général des Collectivités Territoriales.

**DATE DE LA CONVOCATION : 11 Décembre 2018.**

**PRÉSENTS** : Mmes et MM., MAUREL, SANCHEZ, GONZALEZ, CANEZIN, BEUILLE, ZAMBONI, LIAN, AUDIGUIER, LASSALLE, ANDUZE, MALBEC, BERNES, SCHINTONE, JOUSSEAUME, FIEVRE, ARNAL, RIGAUD, MARQUIER, SEIB-TAUPIN, JOUET, DELON, MARTIN.

#### PROCURATIONS

M. BENHADJ	à	Mme MAUREL
Mme LLOUBERES	à	M. SANCHEZ
M. CASTAING	à	Mme GONZALEZ
M. FERTE J.	à	Mme SEIB-TAUPIN.
Mme FERTE S.	à	Mme JOUET

**ABSENTE EXCUSÉE** : Mme LE GUIRIEC.

**ABSENTS** : Mme GARBIN.

**SECRETAIRE** : Mme AUDIGUIER a été élue Secrétaire de séance à l'unanimité.

#### **OBJET : URBANISME - Résidence le Clos d'Eos - Dénomination de voie**

Madame le Maire informe les membres du Conseil municipal qu'elle a été saisie par la société CARRERE / SARL GOTHAM afin que la commune procède à la dénomination de la future voie de la résidence le Clos d'Eos, route de Seilh (2<sup>ème</sup> partie de la Résidence Alsona).

Sont proposés les noms de :

- Jacques Prévert
- Paul Verlaine
- Anatole France.

#### **APRES EN AVOIR DELIBERE, LE CONSEIL MUNICIPAL DECIDE PAR VOTE :**

- Jacques Prévert : 12 voix
- Paul Verlaine : 10 voix
- Anatole France : 5

De dénommer la future voie de la résidence du Clos d'Eos : rue Jacques Prévert.

*Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que susdit.*

Aussonne, le 19 décembre 2018

Le Maire,  
  
Lysiane MAUREL

